

INFORMATIONS INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES LICENCE 3 FORMATION INITIALE

Bonjour à toutes et tous,

Afin de disposer rapidement de votre accès à l'ENT, vous devez être inscrit administrativement.

La liste des pièces à fournir afin de procéder à votre inscription administrative, est détaillée ci-dessous. Les inscriptions administratives se dérouleront par IA WEB du 2 juillet 2026 à 14h au 22 juillet 2026 à 12h, réouverture le 20 août 2026 à 14h et au plus tard le 18 septembre 2026 à 17h.

Vous devrez télécharger les pièces demandées lors de votre inscription dans l'espace dédié, en format PDF (1 document = 1 .pdf).

Le paiement des droits d'inscription en Licence se fera uniquement via l'IA WEB. ***Si vous êtes boursiers, vous n'avez pas à régler les des droits d'inscription sur présentation de la notification de bourse conditionnelle (à joindre dans votre dossier IA WEB). Le montant des droits d'inscription sera prochainement disponible sur le site d'amU : <https://www.univ-amu.fr/fr/etudier/inscription-universite>***

Une fois votre inscription complète et validée par nos services, nous vous transmettrons par courriel votre certificat de scolarité.

Veuillez trouver ci-dessous, les pièces nécessaires à votre inscription :

- Attestation d'acquiescement ou d'exonération de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) (paiement de 105€) via le lien : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/? locale=fr> comportant le numéro de CVEC
- 1 photo d'identité récente au format 35 x 45mm **FORMAT PHOTO (JPEG ou PNG)**
- Formulaire Autorisation droit à l'image/Cession du droit à l'image
- Photocopie d'une pièce d'identité avec photo en cours de validité : CNI ou passeport ou permis de conduire
- Attestation de responsabilité civile délivrée au nom et prénom de l'étudiant et pour l'année universitaire 2026/2027
- L'attestation de Participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC anciennement Journée d'Appel de Préparation à la Défense JAPD)
- Notification de bourse conditionnelle du CROUS pour l'année 2026-2027
- Photocopie de l'attestation de réussite au dernier diplôme obtenu de l'enseignement supérieur (BAC +2) et des relevés de notes semestriels officiels (tamponné et signé par l'établissement) de la dernière formation suivie en France ou à l'étranger
- Copie du relevé de notes et/ou du diplôme du Baccalauréat
- Etudiants extra-communautaires (diplômes nationaux)

Liens IA WEB :

PREMIERE INSCRIPTION : https://pagesinterscol.univ-amu.fr/prod/acc_iaprimo.php

RE-INSCRIPTION : <http://ent.univ-amu.fr/>

CONTACT DE VOTRE GESTIONNAIRE DE SCOLARITE SI BESOIN :

Prendre contact avec Mme RIVOIRE : ejcam-scol-contact@univ-amu.fr 04 13 94 44 86

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, Bien Cordialement.